

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU LUNDI, 17 AVRIL 1797.

De Vienne, le 10 Avril.

Le bruit qui s'étoit répandu généralement ici hier, qu'un armistice avoit été conclu, ne se trouve étayé aujourd'hui par rien qui puisse faire croire à la réalité de cette conclusion. Cependant l'on continue d'assurer que M. le général comte de Meerfeldt a apporté de bonnes nouvelles.

(Nouvelles officielles)

„D'après les rapports arrivés du Tyrol, M. le général-major Baron de Laudon a effectué avec le meilleur succès l'expédition contre Boizen, pour laquelle il faisoit des préparatifs depuis plusieurs jours, avec les troupes sous ses ordres, & les habitans du pays levés en masse, qui s'étoient réunis à lui.

„Le 4 au soir, il se rendit maître de cette ville, après avoir été au prises pendant toute la journée avec l'ennemi; & le 5, il s'étoit déjà avancé sur Deutschen & Branzol.

„L'ennemi abandonna dans la nuit du 4 au 5, toute la vallée de l'Adige, savoir: Mitterwal, Oberau, Unterau, brula les deux ponts qu'il avoit entre Oberau & Aicha, & se retira avec la plus grande précipitation dans le Pustenthal (la vallée de Pust).

„Suivant toutes les apparences, l'ennemi aura continué cette retraite par la vallée susdite, sur Valsugana & Ampezzo, ou vers la Carinthie.

„Cette heureuse opération qui a ranimé le courage des braves & fidèles habitans du Tyrol & qui se trouve en liaison si intime avec le bien-être de ce pays, a procuré à M. le F. M. L. Baron de Kerpen l'avantage essentiel, de pouvoir faire aussitôt avancer ses avant-postes de Sterzing, & se mettre en marche sur Maals avec une partie du camp.

„Le général-major Baron de Laudon se dispoisoit, au départ de ces nouvelles, à continuer ses mouvemens, & à pénétrer sur Brixen.

„A cet effet, & pour causer le plus de dommages qu'il seroit possible à l'ennemi, tous les habitans des différentes vallées, & des environs, qui ont cherché jusqu'à présent à se distinguer par leurs efforts patriotiques, ont été invités à se lever en masse. L'on attend des nouvelles ultérieures sur l'issue.

L'on continue de mettre cette résidence dans le meilleur état de défense; on place de l'artillerie sur les remparts et dans tous les ou-

vrages de la place. L'on s'occupe aussi avec ardeur de tout ce qui est relatif à la levée générale et à son organisation. Les négocians vont former un corps-franc, et ils ont assigné à cet effet une somme de 600 mille florins. Aujourd'hui, le corps des étudiants a défilé en parade devant le palais impérial, aux cris mille fois répétés de *vive l'Empereur*. Ils avoient le même drapeau sous lequel les étudiants combattirent lors du siège de Vienne par les Turcs. L'enthousiasme des habitans est au-dessus de toute expression; chacun s'empresse d'arborer le plumet vert, symbole de la fidélité et du dévouement. L'on dit que le général de Clerfayt se mettra à la tête des braves Viennois.

De l'Italie, le 8 Avril.

Le gouvernement Vénitien n'a pas cru devoir souffrir avec la patience de la foiblesse l'insurrection qui s'est opérée dans une partie de ses provinces de Terre-ferme; il a même pris tout à coup un effort d'autant plus éclatant, que jusqu'à ce moment ses véritables dispositions étoient restées cachées sous le voile de la neutralité. On en jugera par la pièce suivante, qui a été publiée à la fin du mois dernier. (Elle se trouve dans la Gazette de Milan publiée sous les yeux des François.)

Nous François Battaglia Provediteur extraordinaire en terre ferme pour la Sérénissime République de Venise.

„L'ardeur fanatique de quelques brigands ennemis de l'ordre et des loix a excité la trop facile nation Bergamasque à se révolter contre son souverain même, et à disséminer une horde de scélérats soudoyés dans les autres villes et provinces de l'Etat pour en soulever le peuple.

„Nous exhortons les plus fidèles sujets à prendre les armes en masse contre ces ennemis de

l'Etat, à les disperser et à les détruire, sans faire de quartier et accorder de pardon à qui que ce soit, même à ceux qui se rendroient prisonniers; ils peuvent être assurés que le gouvernement leur prètera aussitôt la main et les assistera tant en argent qu'avec les troupes Esclaves réglées, qui sont à la solde de la république et prêts à agir.

„Personne ne doit douter de l'heureuse issue de cette entreprise, puisque nous pouvons assurer le peuple que l'armée autrichienne a enveloppé et complètement battu les françois dans le Frioul et le Tyrol, et a forcé à une retraite absolue les restes de ces hordes sanguinaires et impies, qui sous prétexte de faire la guerre à les ennemis, ont dévasté les pays et pressuré les peuples de la république qui s'est toujours montrée amie sincère et observatrice de la neutralité. Les françois se trouvent par-là dans l'impossibilité de donner de l'assistance aux rebelles; nous attendons même le moment favorable d'empêcher cette retraite à laquelle ils sont absolument forcés.

„Nous invitons en outre les Bergamasques qui sont restés fidèles à la république, et les habitans des autres provinces à chasser les françois des villes et forts qu'ils ont occupés contre toute justice, et de s'adresser à nos commissaires Pierre Jérôme Zanchi, et le professeur de physique Pierre Locatelli, pour recevoir les instructions convenables et la paye de 4 livres par jour, tant qu'ils seront en activité. (*)

Vérone le 22 Mars 1797.

Signé: François Battaglia, *Provéd. extraord.*
Giannaria Allegrì, *chancelier de Son Exc.*

C'est vraisemblablement cette proclamation qui a déjà donné lieu à différentes voies de fait entre les sujets vénitiens insurgés et ceux qui sont restés fidèles. L'on apprend en outre que les paylans des environs de Salò, ont imité l'exemple de ceux de Bergame; ils se sont rassemblés en nombre et se sont portés sur Brescia; un combat s'engagea entre eux et les patriotes à Ste. Euphémie. Mais ces derniers mieux armés et pourvus de tous les objets nécessaires, eurent encore le dessus; les paylans furent dispersés et un grand nombre faits prisonniers. Au reste, le gouvernement vénitien n'a pas donné jusqu'à ce moment à ses sujets fidèles l'assistance annoncée dans la proclamation susdite, par la raison sans doute que les événemens guerriers n'ont point été tels qu'il l'avoit cru.

*) Cette pièce est si extraordinaire, que l'on seroit tenté de croire quelle est supposée.

La cour de Turin fait dans ce moment différentes dispositions dont la cause n'est point encore bien connue. Une lettre de Novara en date du 2, contient ce qui suit: „Toutes les gardes ont été doublées aux portes de notre ville, et de nombreuses patrouilles parcourent les rues pendant la nuit. Nous avons ici un gros corps de cavalerie; d'autres détachemens à cheval parcourent continuellement les bourgs et villages le long du Tecin. Comme la plus grande tranquillité règne dans ce pays, le motif de tous ces mouvemens doit être tout autre que la crainte de quelques troubles.

Suite de Paris, du 8 Avril.

Le *Rédacteur* assure que les Royalistes se sont assemblés à la campagne dans la nuit du 4 au 5, pour délibérer sur les moyens d'opérer un mouvement contrerévolutionnaire au moment où les assemblées électorales vont se former.

La paix, la paix qu'en cent lieux on désire.

Ainsi commence un long article que le citoyen Segur vient de publier dans le journal de Lacrosette. Nous en citerons quelques passages.

„Le public se plaint du gouvernement; le gouvernement s'irrite contre le public; le peuple veut du repos et de la justice; le gouvernement veut de l'obéissance et de l'argent; les gouvernés murmurent, s'agitent; les gouvernans s'inquiètent et se croient forcés à recourir à l'arbitraire et aux mesures de circonstances; les uns crient au despotisme, les autres au royalisme; l'opinion publique s'exalte et s'égare; notre horizon s'obscurcit, les orages se forment; l'anarchie sourit et se repaît déjà d'une affreuse espérance, et chaque parti ne paroît s'occuper qu'à faire naître le danger qu'il craint et que les fautes seules peuvent réaliser. Pour porter un remède prompt à de pareils maux, il en faut connoître la véritable cause; et cette cause unique et fatale est la prolongation de la guerre. Le remède, le seul remède est la paix. La guerre force le gouvernement à tout sacrifier aux dépenses qu'elle exige, et à ne pas soulager ceux qui meurent de faim; à laisser dilapider des agens dont le crédit et l'industrie sont nécessaires; à lever des impôts dévastateurs; à arracher des bras indispensables à l'agriculture; à réduire au désespoir les créanciers de l'état, leurs nombreuses familles et tous ceux qui vivoient par eux. La guerre, pour soutenir toutes ces rigueurs, oblige le gouvernement à employer des hommes insensibles, et quelquefois même féroces. Le mécontentement se multiplie; les commerçans, les agriculteurs, les rentiers s'agrissent; ils

s'emporent, ils s'aveuglent; tout ce qui s'oppose à l'autorité qui les vexe, leur plaît; tout espoir de changement les flatte; et en prolongeant la cause de leurs maux, on ne sauroit prévoir jusqu'où pourroit aller ce mécontentement progressif, dont l'ambition peut si aisément profiter. Le gouvernement, inquiet de cet état de l'esprit public, croit la liberté menacée; et trouvant la digne des loix trop foible, la force militaire lui paroît le seul point d'appui qui puisse sauver la liberté: mais il le trompe. La force militaire, qui fait au-déhors la gloire des républicains, leur offre dans l'intérieur le plus grand danger qu'elles puissent avoir. Si la force et l'arbitraire serrent momentanément un gouvernement, il doit s'attendre que les mêmes moyens le renverseront; il justifie par une infraction à la loi les infractions qu'on peut faire à la loi contre lui; et le contrat social étant la seule base solide de sa puissance, elle s'écroulera s'il en déplace une seule partie. Un pays libre ne peut être gouverné que par le vœu et l'amour de la majorité; si les gouvernans veulent comprimer l'opinion et régner par la crainte, leur position devient plus dangereuse que celle des monarques absolus, parceque leur autorité n'a pour elle ni la force de l'habitude, ni le prestige des préjugés. Le gouvernement n'a qu'un moyen pour se tirer de péril; c'est de bien connoître le vœu public et de diminuer le nombre des mécontents..... Faites donc la paix promptement, c'est votre seul moyen de salut; mais pour la faire, n'écoutez plus ni les ignorans, ni les hommes intéressés à la continuation de la guerre; ne confondez pas l'orgueil avec la dignité; n'insultez pas les petites puissances; négociez avec douceur, comme vous combattez avec fermeté; faites-nous pardonner notre gloire et nos triomphes par notre modération; n'oubliez pas, puisqu'il nous faut non pas une trêve, mais une paix solide, et qu'aucune paix n'est solide lorsqu'on laisse trop de motifs de ressentiment à son ennemi; n'oubliez pas que la plupart des conquêtes ne valent pas ce qu'elles coûtent; qu'il est faux que telle ou telle démarcation d'un pays fasse la sûreté; souvenez-vous toujours que la sûreté d'un pays dépend de la discipline de ses armées, de l'économie de son administration, de la sagesse de sa politique; que ces barrières inexpugnables valent mille fois mieux que les Alpes, le Rhin et les Pyrénées, que l'audace et la fortune ont toujours franchis et franchiront toujours, de quelque côté qu'elles se trouvent.

(Les accusés de conspiration Royale ont été jugés dans la nuit du 7 au 8 Brotier & Dumon sont condamnés à 10 ans de reclusion: Poli à 5 ans: Lavil-

beurnoi à 1 an; Labouffaye & Lesferieur renvoyés par-devant le tribunal criminel: les autres acquittés.

De Bruxelles, le 8 Avril.

C'est demain matin que l'assemblée électorale du département de la Dyle commencera ses séances pour la nomination des représentans, des juges et administrateurs. Elle se réunira à l'hôtel de ville dans la salle des ci-devant Etats de Brabant. L'on s'attend à de bons choix.

Le directoire exécutif, par un arrêté, vient de rendre obligatoires dans les départemens réunis, un nombre considérable de loix et d'arrêtés contenus dans deux volumes de 500 pages chacun. Parmi ces loix, se trouve celle sur la police du culte extérieur, qui ordonne que les ministres qui veulent continuer leurs fonctions, doivent déclarer qu'ils se soumettent aux loix de la République. Cette clause excite déjà les murmures du clergé.

Le ministre de l'intérieur, Bénézech, a écrit une lettre à l'administration du département de la Dyle, par laquelle il le charge d'établir à Bruxelles un jury d'instruction publique, chargé de recueillir soigneusement les objets précieux des sciences et des arts, qui se trouvent dans les maisons religieuses supprimées de ce département. Comme la plus grande partie de ces objets ont été volés par les agens infidèles que l'on a employés, ce jury ne pourra faire qu'une collection bien imparfaite.

Le passage des troupes venant des côtes de l'Océan a entièrement cessé. Ces troupes seront encadrées dans l'armée du Nord avant d'entrer en campagne. La division qui s'organise dans le pays de Liège sera bientôt en état d'aller occuper la position qui lui a été assignée sur le Hundsruck entre l'armée du Rhin et Moselle, et celle de Sambre et Meuse. L'on dit que le malheureux pays conquis d'Entre-Meuse et Rhin, va être encore grêvé d'une nouvelle réquisition pour la subsistance des armées.

L'on apprend que des vaisseaux anglois bloquent, depuis la semaine dernière, tous les ports françois de la Manche; ils étendent leur station jusqu'aux embouchures de l'Escaut et de la Meuse, où ils interceptent tous les navires marchands destinés pour la Hollande.

De Bonn, le 7 Avril.

Six commissaires nationaux, destinés à surveiller les intérêts de la République françoise, près des magistratures du pays conquis, viennent d'être créés. Il étoit question d'en nommer aussi un pour la ville de Cologne, mais il a été décidé que cela n'auroit pas lieu.

De Cologne , le 7 Avril.

Le général Hoche, à qui le sénat envoya hier une députation pour lui présenter le vin-d'honneur, fit entendre à cette occasion, qu'il aimeroit qu'on fit participer les Protestans, qui habitent Cologne, aux mêmes droits politiques dont jouissent les Catholiques, & qu'on proclamât une tolérance générale pour toutes les religions. Les raisons alléguées par le général étoient si convaincantes, que les députés ne purent s'empêcher d'en référer au sénat. Celui-ci s'est occupé toute la journée à délibérer sur cette affaire qui, sous bien des rapports, est très épineuse; aujourd'hui, le sénat doit faire son rapport au général. On assure qu'il proposera d'accorder l'église des Jésuites à l'usage du culte Protestant, à condition que leur communauté avance à la ville la somme de 3 mille louis; et que le sénat, pour des raisons d'état, gardera le silence sur l'égalité des droits civils. Le public est curieux de voir l'issue de cette affaire.

D'Innsbruck , le 11 Avril.

Les nouvelles que l'on reçoit sont toujours de la nature la plus agréable. L'ennemi continue sa retraite sur trois colonnes, et pour la couvrir, il a soin de brûler tous les ponts qui se trouvent sur son passage et de dégrader les chemins, autant que la précipitation de sa marche le lui permet. M. le F. M. L. de Kerpen le suit de près avec son corps de troupes et les braves Tyroliens; son quartier-général étoit déjà avant-hier à St. Laurent. M. le général-major de Laudon n'a pas fait moins de progrès en avant de Botzen. Ces succès ont électrisé de plus en plus les habitans, de sorte que la masse s'accroît de jour en jour. Tous ceux qui ont com-

battu avec les troupes autrichiennes, ont montré le courage le plus digne d'éloges. M. le comte de Lehrbach a publié une proclamation dans laquelle il remercie, au nom de S. M. l'Empereur, ces braves défenseurs de la patrie. Si leur exemple avoit été imité partout, sans doute l'Allemagne n'auroit pas éprouvé les malheurs dont elle a été accablée.

De Strasbourg , le 11 Avril.

Avant-hier l'assemblée électorale du département du Bas-Rhin a ouvert ici ses séances.

Suivant les lettres de Haguenau, les magasins de l'armée sont à peu-près remplis. L'on exerce deux fois par jour les troupes, et à en juger par les préparatifs qui se font, l'ouverture de la campagne est très prochaine. Le général Xaintraille quitte nos environs pour aller commander une division de l'armée de Sambre et Meuse. Le général Duhemme commandera le centre de l'armée de Rhin et Moselle, que l'on dit être de 25 mille hommes. On vient de publier ici deux listes supplémentaires d'émigrés qui comprennent 1672 personnes. (Gaz. de Strasbourg.)

De Manheim , le 15 Avril.

Hier au soir, les français ont annoncé dans nos environs la cessation de l'accord verbal qui avoit suspendu les hostilités. Depuis ce moment, l'on remarque de grands mouvemens parmi les troupes; il part et arrive un grand nombre de couriers et d'estafettes. (Gazette de Manheim).

Des Bords du Mein , le 16 Avril.

La reprise des hostilités a été, dit-on, différée d'un jour sur le Bas-Rhin. Ainsi elle n'aura lieu que le 17.

Panacée Confortative de Procréation.

Cette médecine produit un effet infailible, non seulement là où l'impuissance derive des extravagances, & des suites des maladies mal guéries, mais aussi là où la vieillesse & un tempérament naturellement froid en font la source. Au lieu que la plupart des autres remèdes confortatifs ne font qu'échauffer le sang d'un feu passager, après lequel la foiblesse devient d'autant plus sensible, cette Panacée augmente la quantité & la qualité des esprits spermaticques, & donne au corps humain entier la force permanente & nécessaire à la procréation, de manière, que d'une centaine de mariages stériles, à peine il s'en trouvera un seul, qui après l'usage de ce remède, n'obtiendra le but de ses souhaits.

La bouteille doublement cachetée à 2 ou 2 1/2 onces, avec l'ordonnance y jointe, coûte quatre ducats d'Hollande, & se vend pendant les foires en commission à Francfort sur le Mein dans la librairie de M. J. Chr. Hermann.

Baume contre les maladies des dents.

Ce Baume est un remède souverain & infailible contre le mal de dents le plus aigu & invétéré, en détruisant entièrement la source de ce mal douloureux. Il conserve en même tems la fermeté & la blancheur naturelle des dents jusqu'à l'âge le plus avancé; & même les dents gâtées & branlantes en regagnent leur fermeté perdue.

La boîte cachetée contenant quatre onces de baume, coûte quatre Ducats d'Hollande, & se vend pendant les foires en commission à Francfort sur-le-Mein dans la librairie de Mr. J. Chr. Hermann.

** M. M. Dupressoir, curé de Verdonne, doien de Gons, & Dumont, curé de Warluis, diocèse de Beauvais, sont priés de donner de leurs nouvelles à M. Prévot d'Amicourt, à Munster, rue Klienbourg, No. 170.